



## Procédure d'accréditation des activités récurrentes de développement professionnel continu (DPC) de groupe avec attestation annuelle

### Accréditation par les collègues

Sachez que la demande d'accréditation de ce type d'activités peut s'effectuer auprès des collègues et fédérations plutôt que Pédagogia si vous le préférez :

- FMOQ, FMSQ
- CRMCC : [processus d'autoapprobation du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada](#) pour les activités réalisées correspondant à la définition de « conférences en milieu hospitalier, clubs de lecture et groupes restreints ».
- CMFC : activités correspondant à la définition de « Conférences hospitalières ou en clinique et Série régulière »

### Mode d'accréditation

L'accréditation de ce type d'activités, lorsqu'approuvée par Pédagogia, concerne l'ensemble de l'activité pour un nombre maximal d'heures équivalent au total des sessions de formation.

Ainsi, chaque médecin désirent recevoir des crédits de formation continue est responsable de déclarer dans le portfolio d'activités de développement professionnel continu de son choix un nombre d'heures conforme à sa participation. Pédagogia ne compile pas le nombre d'heures de présence pour chaque médecin individuellement.

*Exemple : Une série de 10 clubs de lecture de 1 heure est organisée par le service d'urgence « X ». Pédagogia accrédite l'ensemble de cette activité pour un total de 10 heures d'activité de développement professionnel reconnue (catégorie A). En fin d'année, tous les participants reçoivent une attestation qui indique « La présente activité constitue une activité de développement professionnel reconnue (catégorie A) au sens que lui donne le Collège des médecins du Québec pour laquelle le centre Pédagogia reconnaît un maximum de 10 heures. ». Un participant qui a assisté à trois des dix clubs de lecture devra ainsi déclarer seulement 3 heures de DPC (catégorie A) dans son propre portfolio.*

### Tarifcation

Pédagogia facture un tarif de groupe pour l'accréditation de ce type d'activités. Celui-ci s'applique à **chaque** type d'activités récurrentes dont vous faites partie. Ainsi, chaque médecin de votre groupe doit accepter de participer au paiement et recevra son attestation annuelle par Pédagogia. Une contribution de 30 \$ par médecin est appliquée et le montant total pour un type



« X » d'activités récurrentes doit nous être acheminé. En présence d'un ou plusieurs commanditaire(s), un montant unique supplémentaire de 150 \$ est applicable. Le responsable du comité scientifique doit acquitter le paiement. En résumé, chaque groupe est indépendant et responsable de son paiement.

*Exemple : Un groupe de 12 médecins assiste à des clubs de lecture mensuels. Le montant total pour l'accréditation des activités du club de lecture est de 12 médecins x 30 \$, donc un montant unique de 360 \$. Si présence de commanditaires pour l'activité, on ajoute un montant de 150 \$ pour un total de 510 \$. Si des médecins de ce groupe font également partie des conférences-midis hebdomadaires, ils doivent déboursier 30 \$ supplémentaire pour ce type d'activités. Si 20 médecins assistent à ces conférences midis, le montant total à déboursier pour le groupe est de 20 médecins x 30 \$, donc 600 \$.*

#### En tant que demandeur, vous devez :

- Préparer une demande d'accréditation pour chaque type d'activité (exemple : une demande pour un club de lecture et une autre pour une série de réunions scientifiques hebdomadaires). Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire en ligne suivant :
  - [Demande d'accréditation d'activité récurrente de développement professionnel continu \(DPC\) avec attestation annuelle](#)
- ET y joindre les documents suivants :
  - Composition du comité scientifique : nom(s) du/des membre(s) (Notez qu'il est préférable que le comité scientifique soit composé de plus d'une personne.)
  - [Formulaires de divulgation de conflits d'intérêts potentiels](#) (PDF) / [English version](#) (PDF). Chaque membre du comité scientifique doit le compléter.
  - Programme : l'horaire des activités (jour de la semaine, plage horaire et durée), les sujets (version provisoire si non officialisée) et les objectifs (objectifs généraux si les objectifs spécifiques d'une séance ne sont pas encore déterminés)
  - [Entente de partenariat](#) (PDF) s'il y a présence de commanditaires
  - Budget (si un coût est exigé pour assister aux activités ou s'il y a présence de commanditaires.
- Soumettre votre demande d'accréditation à Pédagogia avant la tenue de la 1<sup>re</sup> activité et avant la **date limite** de soumission, soit le **15 décembre pour les activités de l'année suivante**.  
N.B. La date limite est exceptionnellement le 28 février pour l'année 2023. Nous évaluerons également vos activités ayant eu cours avant cette date, puisque vous n'étiez pas en mesure de nous les soumettre pour la date prescrite.



- Envoyer le [tableau des participants de votre groupe](#) (Excel) dûment rempli à [accreditation.dpc@fmed.ulaval.ca](mailto:accreditation.dpc@fmed.ulaval.ca) dès la fin des formations en décembre.
- Vous assurer que les [formulaire d'évaluation Pédagogia](#) (PDF) sont remplis par chaque participante et participant à chaque séance.
- Fournir une [attestation de présence](#) (PDF) aux médecins ou autres professionnelles et professionnels de la santé présents.

### Important

- Vous devez utiliser les formulaires et fichiers en lien dans ce document. Ces derniers sont également disponibles sur le [site Web de Pédagogia](#).
- Tel qu'exigé par les collèges, vous devez conserver tous les documents en lien avec vos activités récurrentes pendant 5 ans.
- Vous trouverez sur le [site Web de Pédagogia](#) différents outils et documents de référence pour vous soutenir dans la préparation de vos activités.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question en lien avec cette procédure à l'adresse courriel suivante : [accreditation.dpc@fmed.ulaval.ca](mailto:accreditation.dpc@fmed.ulaval.ca).

L'équipe de Pédagogia